



Assemblée générale du Mercredi 21 février 2018.

Quorum : 13 voix

Procurations :

LEGENDRE Emmanuel pour Marion à GUBERT Benoit
BOURSE Marie France pour Lucas à GUBERT Laëtitia
BOURSE Marie France à CHABERT Stéphanie
NOYER Charlotte à PIERSON Fabienne
NOYER Charlotte pour Emma à VILA Valérie
MOLLING Benoit pour Sacha à ESTEVE Matthieu
GAUTIER Paul pour Calixte à GUERIN Dominique
RIGAT Cendrine pour Rilana à ARNAL Valentin
DONATELLI Alban à ESTEVE Laurent
DONATELLI Alban pour Coline à ARNAL Michel
VERNET Elise pour Romane à ROSSI Eva

Présents :

CHABERT Stéphanie, PIERSON Fabienne, VILA Valérie (représentante légale de Nicolas Collomp), GUBERT Benoit et Laetitia (représentante Légale de Lois Gubert), AUGER Marion, AGNEL COLLOMBON Ghislaine, ESTEVE Matthieu et Laurent, ARNAL Michel et Valentin, ESCOFFIER Mireille, ROSSI Eva, GUERIN Dominique.

Nombre de voix : 27

Le Quorum est atteint l'AG peut commencer.

➤ Déroulement :

- Bilan Moral
- Bilan Financier
- Bilan sportif
- Adhésion 2018-2019
- Projet 2018-2019
- Questions diverses.

➤ Bilan Moral : par Benoit Gubert Président

Je vais donc vous présenter le bilan moral de l'association du cercle d'escrime dignois.

1) Calendrier



Depuis la dernière AG, nous avons fini l'année 2016-2017 avec quelques perturbations de calendrier. Nous avons dû notamment en fin d'année sportive, à la suite de l'épisode de canicule du mois de juin, prendre conjointement entre le bureau et Stéphanie entraîneur du CED, la décision de fermer le club d'escrime plus tôt que prévu (mi-juin à la place de début juillet) et par conséquent d'annuler le « tournoi des fines lames » prévu fin juin. Cette décision a été prise pour prévenir la santé des tireurs car avec ces fortes chaleurs associées à l'équipement, nous faisons prendre à tous et notamment aux enfants des risques considérables (malaises, déshydratation). Si cette décision, désagréable mais nécessaire, a été comprise par la plupart des membres de l'association ; mais également contestée par certains. Mon rôle en tant que Président est de préserver l'intégrité physique des membres du club. Même si je regrette certains mécontentements, il était important, en tant que responsable de la sécurité des membres du club, de maintenir cette décision.

En ce qui concerne l'ouverture du club cette année (année sportive 2017-2018), elle s'est faite comme les autres années la dernière semaine du mois d'Aout, mais avec une affluence en deçà des années précédentes, ce qui nous a amenés à penser que l'année prochaine nous ferions peut-être l'ouverture uniquement au moment de la rentrée scolaire, comme la plupart des associations sportives dijnoises.

Pour les projets de cette année sportive 2017-2018, nous allons organiser la rencontre bi-départementale le dimanche 8 avril 2018 à la halle des sports.

Pour les résultats sportifs, je laisse l'honneur à Stéphanie de vous faire le point un peu plus tard.

2) Nombre de licenciés

Pour la 1^{ère} fois, le forum des associations s'est déroulé sur le boulevard Gassendi, et malgré les craintes que nous pouvions avoir sur cette organisation, nous pouvons dire que ce fût une très bonne surprise, nous avons eu une bonne affluence de personnes venues prendre des renseignements et aussi une journée moins épuisante pour les membres actifs qui tenaient le stand, dans le sens où nous n'étions pas dans le brouhaha et la chaleur présents au Palais des Congrès.

Nous enregistrons cette année plus de 55% de taux de renouvellement de licences, et la perte de 9 licences par rapport à l'année précédente

En effet, sur l'année 2016-2017 nous avons enregistré 61 licences et cette année nous sommes à 52 licences.

Comme les années précédentes, nous n'avons sans doute pas pu prendre plus de licences sûrement à cause de notre salle très exigüe qui peut faire peur à certains parents lors des séances d'essai.



Mais, nous sommes restés dans la moyenne de l'évolution des licences de la région Provence. En ce qui concerne notre position par rapport au département du 04, nous sommes comme l'année dernière le club ayant le plus de licenciés.

3) Tenues

Cette année, et comme voté l'année dernière à l'assemblée générale, nous avons fourni les chaussettes au logo du CED, pour toutes inscriptions, ce qui est très bien en terme de sécurité, ainsi nos tireurs ont tous leurs chaussettes.

Cette mesure est donc à renouveler les années suivantes.

Un petit point négatif toujours concernant les inscriptions, c'est le manque de tireurs ayant leur propre gant, il faudrait pour cela que le club achète une réserve de gants au mois de juin (car en début de saison les fournisseurs sont souvent en rupture) et que le gant soit proposé au moment de l'adhésion des nouveaux membres pour avoir un équipement complet dès le début de l'année.

4) Petit matériel

Je souhaiterais aussi apporter quelques précisions à l'ensemble des membres présents ce soir sur l'ambiance délétère qui règne au sein du comité directeur.

Le club a pris une direction qui ne plait pas à une partie de ces membres mais qui a mon sens est pour le bien collectif des membres du club.

Effectivement l'année dernière, lors d'une réunion du comité directeur, nous sommes venus à nous interroger sur le coût lié à l'utilisation de façon libre et autonome du petit matériel de réparation (j'entends par là, le fils de contact, les embases ...), notamment pour les utilisateurs possédant leurs propres armes. En effet, il m'appartient de maîtriser les charges du club, et nous constatons la perte de la maîtrise de cette dépense. En effet, si nous sommes pour un mode de fonctionnement participatif et collégial, il reste de notre responsabilité de maîtriser les coûts et l'équité des dépenses du club. Aussi il ne paraissait pas normal de faire assumer à l'ensemble des adhérents une charge qui ne sert qu'une partie des membres propriétaires de leur équipement.

Nous avons donc mis en place une solution alternative. Le petit matériel de réparation sert à la réparation des armes du club qui servent à tous. Nous avons toutefois proposé aux membres propriétaires de leur propre matériel, les fournitures au prix d'achat dont bénéficie le club, afin de leur éviter un achat en propre. Nous ne réalisons par conséquent aucune marge sur ces achats et faisons profiter aux membres de la réduction du club.

Après un débat mouvementé, certains membres du comité ont exprimé le souhait de ne plus se servir de leur arme personnelle, s'il n'est plus possible de les réparer gratuitement et de prendre les armes du club. À la suite de cette position pour le moins égoïste et peu associative,



il a été décidé de ne plus mettre le petit matériel à disposition des repartiions pour les armes personnelles mais uniquement pour les armes du club.

A la suite de cet événement, une fracture s'est fait ressentir au sein des membres du club, qui finit par peser de façon anormale et nuit à l'image du club dont je suis garant. Je souhaite vous donner mon point de vue sur ce sujet

Certes à l'heure d'aujourd'hui nous sommes dans une position très favorable du point de vue financier, mais il faut prendre en compte que d'ici (et nous l'espérons tous) 2 ans nous serons dans le gymnase et nous aurons donc des frais supplémentaires à faire. Il est de ma responsabilité non seulement de gérer l'année en cours, mais aussi d'anticiper et de protéger l'avenir du club. Des dépenses inconsidérées ne nous permettront pas d'être prêts pour mettre en place le club dans le nouveau gymnase.

Je suis à l'heure actuelle le président du cercle d'escrime dignois, et ce depuis maintenant quelques années. Depuis mon élection, je n'ai jamais cessé de vouloir faire grandir le club dans l'intérêt de tous, en favorisant l'escrime pour les jeunes escrimeurs mineurs, en donnant beaucoup de temps, en aidant aussi les déplacements des jeunes lors de leurs compétitions qualificatives ou lors des compétitions pour lesquelles ils ont été sélectionnés.

Je vous rappelle que toutes ces décisions ont été prises lors de réunion du comité directeur ou de bureau en fonction de l'urgence.

Il est en revanche très préjudiciable, que la discorde de certains, en vienne à nuire à l'intérêt global, notamment par la mise en place d'une véritable stratégie de dénigrement de la direction du club en ma personne. Le fait par exemple de contacter des parents ou adhérents en tenant des propos allant parfois jusqu'à de graves accusations, ne peut que nuire à l'image du club, diviser les membres, et finalement induire une perte de confiance.

Chacun est libre de s'exprimer, d'apprécier ou non la direction du club. En revanche, le fait de diviser, ouvertement, de critiquer sans jamais proposer, n'amènera à rien d'autre qu'à nuire au club, ce qui est répréhensible, surtout pour un membre du comité directeur. La mauvaise ambiance d'un club est le premier vecteur de départ de ses membres. Je pense qu'aucun de nous ne souhaite cette dégradation, à laquelle nous arrivons pourtant lentement mais sûrement.

Ces critiques, en plus d'être infondés, sont d'autant plus injustes qu'elles travestissent et occultent tout l'effort mis en place par beaucoup pour la réussite du club, tout l'investissement personnel qui je vous le rappelle est bénévole, pour l'organisation des compétitions, à domicile ou en extérieur, pour les déplacements des jeunes dans d'autres départements, pour la gestion du club, du matériel, des tenues, des contraintes, pour la vie du bureau qui tente de faire avancer les choses. Il y a suffisamment matière à se battre en externe, pour ne pas se battre entre membres. J'invite donc certains, qui procèdent à cette communication néfaste, à s'interroger sur leur propre capacité d'investissement en temps de



bénévolat pour le club, avant de se permettre de détruire ce qui est en place. Car oui, chacun devra prendre ses responsabilités sur la vie future du club si les choses ne s'arrangent pas.

Par ailleurs, je désapprouve les comportements qui consistent à manquer de respect envers d'autres parents et les maîtres d'armes des autres clubs que l'on côtoie régulièrement, se permettant de faire des réflexions en ayant aucune connaissance des causes à effets qui ont mener à cette situation. Car au-delà d'une ambiance néfaste qui se propage au sein du club, ce sont maintenant les relations avec d'autres clubs qui se tendent, parce que certains font preuve à minima d'un comportement puéril, voire d'un mauvais esprit.

Et lorsqu'il s'agit en plus d'un membre du comité Directeur, je trouve cela totalement inacceptable. En effet, en tant que membre du comité directeur, l'image que l'on donne de notre club doit être irréprochable. Le rôle d'un membre du comité directeur, est de participer, de façon désintéressée, mature et humble, à la vie du club.

A l'inverse, un comportement systématiquement dans l'opposition, la critique, le dénigrement, voire le mensonge, sans pour autant faire preuve d'une participation active, volontaire au-delà de ses propres intérêts, en donnant de son temps, ne peut que nuire à tous.

Je précise aussi qu'un événement inacceptable, toujours en lien avec une communication inadaptée, s'est produit lors de la rencontre du dimanche 18 février 2018. L'événement qui s'il n'avait pas été maîtrisé par quelques membres du bureau ainsi que l'entraîneur, aurait pu avoir encore des conséquences, cette fois entre clubs. Lorsque tous membres du club commettent des actes et émettent des paroles dont ils ne mesurent ni la gravité, ni les conséquences vis-à-vis du club, le comité directeur se réserve le droit de prendre les mesures disciplinaires prévues par le règlement intérieur (Art. N – AI) et je ne laisserai pas le club se dissoudre à petit feu par l'inconscience de certains.

Conscient que je n'ai que trop tardé à remettre de l'ordre à tout cela, et souhaitant retrouver une ambiance agréable et un mode de fonctionnement normal, je suis ouvert à répondre aux interrogations qui ont pu être levées, et à rétablir une communication active plutôt que de laisser chacun se faire une opinion sans avoir tous les éléments en main.

Vous aurez constaté que j'ai volontairement anonymé ce paragraphe dans mon rapport moral, dans un souci d'apaisement à fin que le club puisse retrouver une tranquillité ainsi qu'une ambiance sereine de travail pour permettre de continuer son bon développement.

Merci de votre attention.

- Valentin Arnal demande pourquoi le petit matériel n'est plus à disposition ?
- Matthieu Estève demande pourquoi ce n'est plus à disposition puisqu'en réunion il avait été décidé que cela le resterait ?

Benoit Gubert explique que la décision de ne plus mettre le matériel à disposition a été discuter en début d'année puisque lors de la réunion la vente de matériel aux personnes ayant leur propre matériel a été refusée et que cela avait couté 1000€ sur l'année précédente et que cette année nous avons investie 350€ de petits matériels et que le club en a assez pour



les réparations du club. Le petit matériel n'est donc plus à disposition de tous mais uniquement pour les réparations DU CLUB.

- Laurent Estève rappelle que lors d'un précédent Comité Directeur avait été évoqué le fait que les tireurs propriétaires d'armes personnelles pourraient prétendre à une réduction sur leur cotisation puisqu'ils utilisent leur matériel personnel.

En ce qui concerne la proposition que les personnes ayant leurs propres armes et utilisant uniquement leurs propres armes peut être redébatte en comité directeur et une proposition pourra être faite dans ce sens.

- Valentin Arnal demande si le club n'est pas perdant dans le sens où avant les jeunes réparaient les armes alors qu'aujourd'hui seul Stéphanie Chabert entraîneur le fait.

Stéphanie explique qu'elle a décidé que les jeunes ne doivent plus réparer dans de telles conditions car du matériel autre que du petit matériel a disparu (coquille en titane par exemple).

L'abus de certains fait qu'aujourd'hui elle ne souhaite plus que les jeunes accèdent à l'atelier réparation.

D'autres part Stéphanie aborde le fait que les jeunes qui avait été nommés pour réparer les armes passaient même le temps du cours à faire les réparations et ça ce n'est pas acceptable pour elle, la réparation des armes devait se faire le mardi de 17h30 à 18h30, le cours commençant à cette heure-là or il était fréquent qu'elle doive aller chercher les jeunes pour assister au cours par abus de leur part.

- Ghislaine Agnel Collombon fait remonter le fait que quand il faut attendre 1/4h quelqu'un pour pouvoir faire un match parce que les jeunes sont tous à la réparation c'est pénible.
- Marion Auger propose que la réparation des armes se fassent le Samedi matin pendant le cours des petits pour moins de perturbation.

Stéphanie reproche aux jeunes d'être vulgaires, de parler et de manquer de respect aux adultes quel qu'il soit et parfois même à leurs collègues de cours.

Elle en a marre de répéter depuis 2/3 ans toujours les mêmes choses, concernant le comportement et la façon de se tenir en cours. Elle veut bien faire des efforts mais sous conditions qu'ils respectent plus les autres.

Benoit dénonce que le non-respect de certains engendre cette animosité.

- Dominique Guerin s'est proposée en début d'année pour aider à réparer les armes, elle est venue, maintenant si on a besoin c'est au club de revenir vers elle sachant qu'elle serait d'accord pour continuer.

L'ensemble des membres présent en ont pris bonne note



Valentin, Matthieu, Eva et Dominique sont prêt à donner la main à Stéphanie pour la réparation des armes. Stéphanie verra avec eux les modalités, quand, et qui afin de mieux gérer et de ne pas reproduire les erreurs du passé.

- Dominique demande si les petits savent réparer les armes ?

Stéphanie dit que non plus maintenant, vue la valeur du petit matériel et le nombre de petits, c'est difficile à mettre en place.

- Matthieu dit que le comité directeur prend une décision et le bureau la contredit.

Benoit dit que le bureau n'a pas contredit il a simplement pris la décision de ne plus mettre à disposition le matériel pour tous mais le garder pour les réparations du club uniquement, ce qui permet de réguler les dépenses et de faire une économie non négligeable de 700€ par rapport à l'année précédente.

- Matthieu demande que les statuts soient appliqués pour les dépenses du club.

Fabienne Pierson trésorière dit qu'il est impensable de faire une réunion pour chaque dépense que le club doit faire.

Exemple Stéphanie demande l'achat de matériel on ne va pas faire une réunion si cela rentre dans la ligne budgétaire prévue, uniquement si cela dépasse et qu'il faut voir si la dépense peut se faire ou non.

Elle pense qu'il est difficile de faire avancer un club avec cette optique-là.

Benoît précise que les statuts sont génériques à l'ensemble des associations même s'ils sont adaptés au club et que ce qui régit le club est le règlement intérieur.

- Laurent demande ce qu'il s'est passé Dimanche à Manosque ?

Un récapitulatif de la situation est fait :

Un enfant du club de Gap s'est vu accusé par l'arbitre de piste de vol parce qu'il portait une cuirasse de Digne.

L'enfant est allé voir son maître d'armes qui est venu à son tour voir l'arbitre pour plus d'explications car il n'a pas apprécié qu'on le traite de voleur puisque c'est lui qui donne le matériel aux enfants de son club.

Se sentant agressé, cela à dégénérer. **Le Maître d'armes a eu un geste agressif envers l'arbitre en levant le poing.**

Il aura fallu l'intervention d'un parent du club de Manosque, sur la piste, et celle de Benoit et Stéphanie **en aparté dans les gradins pour calmer le maître d'armes** qui s'est senti agressé verbalement par l'arbitre.

Stéphanie dénonce le fait qu'on ne peut pas traiter quelqu'un de voleur et s'attendre à une réaction positive de celui qui a pris la réflexion.



Dominique dit qu'il y a assez eu d'histoires avec le club de St Auban il y a quelques années pour que pour cela ça ne recommence.

Stéphanie dit que tout cela vient encore une fois de la façon dont les gens s'adressent aux autres, l'enfant n'a pas apprécié, l'a répété, le maître d'armes n'a pas apprécié et personne ne se remet en question encore une fois sous prétexte de l'avoir dit sur le ton de la plaisanterie, mais il faut savoir que la plaisanterie n'est pas acceptée de la même façon par les personnes en fonction du ton employé par les gens.

L'arbitre en question étant Matthieu il dit ne rien regretter de sa façon de faire, de l'avoir dit sur le ton de la plaisanterie et que si les gens ne le comprennent pas il n'y est pour rien. Il dit s'être excusé que le maître d'arme aurait accepté ses excuses...

Nous allons passer au vote du bilan moral.

Contre : 7

Pour : 20

Abstention : 0

➤ Bilan financier : par Fabienne Pierson Trésorière

| <u>Dénomination</u> | <u>Recettes</u> | <u>Dépenses</u> |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|
| Cotisations | 8030,36 | |
| Licences | | 3878 |
| Subvention municipale | 3125 | |
| Achat de matériel | | 4771,16 |
| Vente de matériel | 655 | |
| Assurances | | 1114,59 |
| Vente de produits divers | 1494,36 | |
| Compétitions | 2038,55 | 2583,44 |
| Stages, transports, hébergements | | 1279,71 |
| Frais de bureau | | 210,89 |
| Frais de réception | | 159,9 |
| Mouvement interne | 1560,1 | 1560,1 |
| Frais de gestion | | 30 |
| Prestations et dons en nature | | 12 976 |



| | | |
|--------------------|------------------|------------------|
| Personnel bénévole | 12 976 | |
| TOTAL | 29 879,37 | 28 563,79 |

Solde de l'année : $29879,37 - 28\,563,7 = 1315,58$ €

Nouveau solde : 9193,96 €

Banque : 8476,97 €

Espèces : 716,99 €

Nous allons passer au vote du bilan financier.

Contre : 0

Pour : 27

Abstention : 0

- La demande d'un calendrier pour l'encaissement des paiements en plusieurs fois est demandée.

Fabienne pense que cela va être difficile à mettre en place car elle respecte les dates des demandes c'est-à-dire qu'elle encaisse toujours les chèques après la date mais en tant que bénévole il est difficile de dire si le chèque sera encaissé tel jour avec certitude.

Le bureau prend note et verra ce qui est possible de faire pour que chacun s'y retrouve.

- Dominique demande s'il ne serait pas plus judicieux de rembourser les engagements pour tous plutôt que de rembourser les frais uniquement aux jeunes mineurs en fonction du barème défini en comité directeur.

Le bureau et le comité directeur, ont pour politique d'aider les jeunes qui se qualifient pour pouvoir participer à des événements nationaux entre autres, cela engendre vite des frais importants et les familles sont souvent prévenues au dernier moment. Il est donc difficile de dire à un jeune « super tu es qualifié » et que derrière les parents disent « désolés on a pas les moyens de payer le déplacement, l'hôtel, ... » Si le club ne rembourse que l'engagement cela veut dire entre 10 et 15€, les familles auront du mal à payer les dépenses qu'engendre un tel déplacement.

Le bureau et le Comité directeur entendent bien cette demande mais n'a pas choisi cette ligne de conduite pour le club, mais cela n'empêche pas d'en rediscuter pour autant. Et de voir ce qui est faisable.

- Bilan sportif : par Stéphanie Chabert

Stéphanie est contente des résultats.

Rien de plus à dire pour elle.



- Dominique dit que ce n'est pas un Bilan Sportif.

Benoit Gubert prend donc le relais Stéphanie étant contrariée.

11 titres de champions Bi départementaux sur 13 pour le Club.

Une intervention supplémentaire pour elle au niveau de la prison de Digne : 2 séances par semaine tout le mois d'Aout.

Devrait être reconduit cette année.

Stéphanie fait elle-même le lavage des tenues car la poussière est importante et les tenues nécessitent d'être lavées 2 fois par semaine. Une aide pour le lavage des tenues est proposée, ce qui serait normal, cette situation sera étudiée par le comité directeur.

3 qualifications pour les championnats de France : Valentin en N3 fleuret, Mickael à l'épée, et Loïs en M15 ½ finale des championnats de France.

Stéphanie avoue être **démoralisée**, être en **transition entre le fait de continuer ou d'arrêter**. Elle aime ce qu'elle fait mais le comportement de certains fait qu'elle n'a plus très envie de faire des efforts car elle ne reçoit rien en retour mais surtout le respect primordial pour elle de la part de certains jeunes.

- Marion demande si on peut en savoir plus ?

Stéphanie dit que non pour le moment, elle ne souhaite pas en dire plus, pas en parler, elle ne se sent pas prête pour le moment et reviendra le temps voulu en discuter, quand elle se sentira. Mais assure qu'une décision sera prise fin juin début juillet.

- Certains propose d'avancer le tournoi des fines lames afin de ne pas se retrouver comme l'an passé annulé pour cause de fortes chaleurs et de canicule.

Le bureau et le comité directeur en discuteront pour prendre une décision avec l'accord de Stéphanie.

Nous allons passer au vote du bilan sportif.

Contre : 0

Pour : 23

Abstention : 4

- Adhésion 2018/2019

Comme il l'avait été décidé lors de la dernière AG le tarif ne changera pas en 2018/2019.

- Projet 2018/2019



Nous aimerions mettre en place une compétition Open courant Octobre (avant les vacances de la Toussaint) ouvert à la catégorie M15 pour permettre à cette catégorie de faire une compétition d'entraînement avant la ligue ou la zone. Cette compétition pourrait engendrer un grand nombre de participants, ce qui pourrait permettre d'engendrer un bénéfice pour le club.

Une compétition Open sur la catégorie M15 est donc en projet pour Octobre Novembre sur 2 jours avec les catégories M15 fleuret et épée Homme et femme.

- Dominique Guerin demande pourquoi nous ne pourrions pas faire aussi des compétitions pour les plus grands, du style junior senior ou vétérans.

Benoit répond que cette option serait intéressante pour le club. Que l'open M15 ne prendra pas tout le week-end ce qui laisse le champ libre pour monter une autre rencontre le samedi sur les catégories proposées. Mais qu'il est vrai que cela sera quand même plus simple d'organiser ces rencontres lorsque le palais des congrès sera fini.

➤ Questions diverses :

- Matthieu demande comment doit-on procéder pour le remplacement de Fabienne Ressegaire au comité directeur puisque celle-ci n'est plus membre depuis Septembre. Car comme demandé la semaine d'avant Valentin Arnal souhaiterait se présenter.

Benoit dit qu'il faut faire une AG électorale afin d'ouvrir les candidatures. Et que la prochaine AG a lieu dans un an. Car comme dit lors de l'interpellation la semaine dernière pour faire une AG électorale il faut pouvoir laisser le temps à tous les membres de l'association de pouvoir déposer leurs candidatures et cela doit se faire dans un délai de 3 semaines, c'est pour cela qu'il a précisé la semaine passée que nous ne pourrions pas faire l'élection de Valentin ce soir.

- Matthieu : Quand cette AG électorale et comment la déclenche-t-on comme précisée dans les statuts ?

Benoit dit que dans les statuts l'AG se fait tous les ans, mais que nous avons possibilité de pouvoir faire une AG exceptionnelle après demande et accord du comité directeur.

- Matthieu et Valentin demandent quand aura lieu le prochain comité directeur ?

Benoit commence à leur indiquer que nous allons partir en vacances en fin de semaine et que nous devons quoi qu'il en soit faire un comité directeur avant la rencontre bi-départementale de dimanche quand Matthieu et Valentin se mettent à discuter sans écouter ce que Benoit dit.

Benoit tape du poing sur la table et dit « puisque vous n'avez même pas la décence d'écouter ma réponse à votre question, je lève la séance. »



Il relève encore une fois un manque de respect envers les gens.

La séance est levée.

..... : Modification apporté suite à la relecture de Mr Esteve Laurent (cf mail en annexe)

..... : Complément d'information pour donner suite aux remarques faites dans le mail de Mr Esteve Laurent (cf en annexe)



ANNEXES

Compte rendu AG

laurent esteve <[redacted]@[redacted]> 9 mars 2018 à 14:44
À : ced <cercle.escrime.dignois@gmail.com>, Benoit Gubert <[redacted]@[redacted]>, Fabienne Pierson <[redacted]@[redacted]>, Valerie Vila <[redacted]@[redacted]>, Marion Auger <[redacted]@[redacted]>, Laetitia Gubert <[redacted]@[redacted]>

Bonjour Benoit,

Après lecture du compte rendu de l'AG, j'ai quelques remarques à faire.

Tout d'abord concernant le petit matériel, il avait été décidé en comité directeur de rester sur le statut quo et de ne rien changer.

C'est d'ailleurs ce que reproche certains membres du comité directeur...une décision est prise et une autre décision est appliquée????

En conséquence, on peut être amené à se poser la question de l'utilité des réunions du comité directeur si les décisions prises ne sont pas appliquées.

Toujours concernant le petit matériel, tu m'attribues la proposition de réduire le montant de la cotisation pour les tireurs possédant leur matériel.....Si je trouve cette proposition intéressante, elle ne vient pas de moi mais avez été formulée par un membre du comité directeur lors du fameux comité directeur (je n'ai fait que la citer)....cette proposition avait été émise dans le but d'une équité envers les différents membres du club pour ne pas léser ceux qui utilisent leur propre matériel (risque de casse donc frais supplémentaires)

Concernant l'incident du Dimanche 18 février 2018 à Manosque, tu fais état de ton intervention et de celle de Stéphanie au moment des faits, ce qui est faux....aucun des 2 n'êtes intervenus lors de l'altercation. Tu ne fais pas non plus état de la réaction tout à fait inappropriée du maître d'armes qui a menacé physiquement une personne (le fait qu'elle soit arbitre ne rentre pas en considération car l'incident n'a rien à voir avec un fait d'arbitrage)....alors que ceci a été actés par tous lors de l'AG.

Cette situation a été confirmée en AG par Dominique....dont vous ne faites pas état.

Vous employez le conditionnel concernant les excuses de la personne mise en cause.... il a été dit que justement l'altercation a dégénéré lorsque la personne mise en cause est allée présenter ses excuses auprès du maître d'armes concerné.

Enfin concernant le bilan sportif, je n'en dirais pas plus.... mais malheureusement la majeure partie décrite n'a pas été présentée par Stéphanie....ce qui a valu 4 abstentions et une remarque de Dominique, avant le vote, précisant "ceci n'est un bilan sportif"

Matthieu étant fortement impacté par certaines déclarations, je me suis permis de lui faire lire le compte rendu et donc de je te fais état de ses remarques:



Il ne dit pas qu'il ne regrette pasmais précise qu'il pourrait être amené à refaire une telle plaisanterie ne pensant pas à mal et ne voulant manquer de respect à qui que soit. Il admet comprendre qu'elle puisse être mal interprétée mais précise que ceci ne justifie en rien la réaction du maître d'armes.

Mathieu précise que les statuts du Club stipulent que l'AG annuelle doit servir au renouvellement des membres du CD, et que celle-ci aurait du permettre l'élection d'un nouveau membre dans sa préparation. Il précise également que préalablement à une élection en AG, le comité directeur doit procéder au renouvellement de ses membres.

Sportivement à Mardi

Compte rendu AG

ced <cercle.escrime.dignois@gmail.com>

9 mars 2018 à 17:01

À : laurent esteve <[redacted]@[redacted]>

Cc : Benoit Gubert <[redacted]@[redacted]>, Fabienne Pierson <[redacted]@[redacted]>, Valerie Vila <[redacted]@[redacted]>, Marion Auger <[redacted]@[redacted]>, Laetitia Gubert <[redacted]@[redacted]>

Bonjour Laurent,

Nous avons pris en compte les remarques que tu as fait et nous avons apporté les modifications sur le compte rendu de L'AG

En ce qui concerne les remarques de Mathieu

Pour le fait que cette AG aurait pu être une AG électorale je pense que cela a été débattu et expliqué sur le compte rendu et nous définirons une nouvelle date lors du prochain comité directeur du 16 mars 2018.

La remarque concernant les membres ne peut être prise en compte car non débattue le jour de L'AG mais nous en reparlerons lors du prochain comité directeur.

Sportivement.

Cercle d'escrime Dignois
Château des Sieyes
04000 Digne les bains
escrimedignois.com